



JEAN-BAPTISTE DE FOUCAULD

## LE LIEN SOCIAL, UNE CAUSE HUMAINE

La solidarité passera désormais par un effort juste et équitablement partagé de sobriété, condition de justice sociale (par la redistribution du superflu afin que chacun accède à l'essentiel) et de justice écologique (afin de ménager la planète), cette sobriété devant être créative et fraternelle, c'est-à-dire porter à la fois sur les institutions sociales, les organisations de la société civile et sur le lien social<sup>1</sup>.

LES SOCIÉTÉS ont résolu le problème de la solidarité et de la cohésion sociale de différentes manières au cours de l'histoire ou encore selon les lieux.

### SOLIDARITÉ MÉCANIQUE

Dans les sociétés primitives règne, selon Durkheim, une solidarité mécanique entre des individus relativement interchangeables, étroitement intégrés les uns aux autres dans des segments de société juxtaposés les uns à côté des autres. Une forte unité sociale prévaut, avec des croyances et des rites communs et des pratiques de groupe fortement structurées, tout un ensemble d'impératifs et d'interdits faisant prédominer la solidarité sur l'individualité.

Les anthropologues insistent toutefois souvent sur l'ingéniosité avec laquelle ces groupes trouvent, malgré ou en raison

du caractère rudimentaire de leurs techniques, des solutions habiles et durables aux multiples problèmes que posent la vie en commun et le sens de la vie. Les leçons que l'on peut en tirer ne doivent pas être ignorées.

### SOLIDARITÉ ORGANIQUE

Le processus de différenciation qui se produit dans les sociétés, en raison notamment de l'évolution technique, qui suppose une certaine division du travail, mais aussi en raison de la division des fonctions sociales dans le cadre d'une société aux dimensions élargies, oblige, toujours selon

Durkheim, à passer d'une solidarité mécanique à une solidarité organique entre des personnes plus fortement individualisées et plus autonomes.

*« Dans les sociétés primitives règne une solidarité mécanique entre des individus relativement interchangeables »*

La sphère d'influence de la conscience collective se réduit et les marges d'interprétation des impératifs sociaux concédées aux individus s'étendent. Du coup, la question de la solidarité se pose avec une acuité plus grande.

Elle va tenter d'être résolue successivement de deux façons, du moins en Occident.

### UNE SOCIÉTÉ HIÉRARCHISÉE

D'abord, par l'organisation de la société en mode hiérarchique. Dans le système féodal, chacun est à tour de rôle vassal de l'un et suzerain de l'autre. Aux différents niveaux de la société, chacun a le devoir de protéger celui qui lui est subordonné tout en ayant la garantie qu'il sera lui-même protégé par celui

### REPÈRES

L'être humain est fragile, menacé par la nature, il se défend moins bien que les animaux contre les agressions du milieu extérieur. Il a donc besoin des autres pour survivre, notamment lorsqu'il est, pour une raison ou une autre, en position de faiblesse, et il doit s'organiser à cet effet. La naissance le trouve démuné, dépendant de ses parents. Mais cette situation évolue car peu à peu se développe une conscience propre, une individualité, un désir d'autonomie qu'il défend avec une certaine intransigeance, en sorte qu'il n'accepte pas facilement d'être enchaîné aux autres ou dépendant d'eux, entrant ainsi potentiellement en conflit avec les règles collectives. Cela est d'autant plus vrai que les autres ont eux aussi des capacités, des patrimoines, des envies qui entrent en rivalité et qui suscitent des conflits, tantôt dynamiques grâce à l'émulation ainsi mise en jeu, tantôt destructeurs. C'est le but de la cohésion politique et sociale que d'assurer un équilibre à peu près satisfaisant entre ces fortes tensions, et d'assurer le réglage de la solidarité. Celle-ci apparaît ainsi comme la grande cause humaine de cet animal politique qu'est l'homme.

dont il dépend. La famille élargie joue un rôle important dans ce dispositif, ses fonctions étant multiples (économiques, démographiques, religieuses). Les corporations organisent les métiers et les cursus d'apprentissage, et elles assurent une certaine sécurité économique en réduisant les aléas. La foi commune en un Dieu qui requiert d'aimer et donc d'aider son prochain, et dont le roi, éventuellement le seigneur, est le représentant sur terre consacre symboliquement cette solidarité qui fonctionne ainsi de haut en bas avec une certaine force métaphysique. Elle suscite la création de multiples institutions de charité destinées à prendre en charge les failles du dispositif, les pauvres et les malades notamment.

### ORGANISATION HORIZONTALE

En décrétant que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit », la Révolution et, plus généralement, les lumières remplacent, de fait, cette organisation verticale par une organisation horizontale : les personnes sont plus libres, mais moins liées les unes aux autres, juxtaposées les unes à côté des autres, avec en principe les mêmes droits, mais de fait des situations très inégales, la plupart des protections antérieures ayant été abolies (ainsi la suppression des corporations en 1791 par la loi Le Chapelier). À la seule, mais importante, exception de la famille, qui est plutôt renforcée par le Code civil, et qui reste encore marquée par la prédominance du mari : elle voit ainsi son rôle de protection réévalué par

*« Les mécanismes de solidarité  
du monde rural  
ne sont pas transposables  
dans l'entreprise »*

défaut. Même si les religions et leurs institutions, avec leur « souci des pauvres », image du Christ (Matthieu 25), continuent à jouer un rôle important, c'est un véritable bouleversement, qui ne manque pas d'inquiéter les penseurs de ce nouvel état du monde (Tocqueville en particulier). Ils se demandent comment le lien social va pouvoir s'organiser pour protéger chacun. Cela d'autant plus que la montée en puissance de l'industrie fait apparaître la « question ouvrière », les mécanismes de solidarité existant dans le monde rural n'étant pas transposables dans l'entreprise.

### DROIT DU TRAVAIL ET DROIT SYNDICAL

La recherche de la solidarité va alors emprunter d'autres voies, compatibles avec la liberté individuelle. Une construction nouvelle s'élabore, d'une grande ampleur, dans l'Allemagne de Bismarck, puis en Angleterre et en France : création progressive du droit du travail et du droit syndical et invention des institutions de prévoyance qui se généraliseront dans la « Sécurité sociale ». Les individus restent indépendants les uns des autres, toutefois les bien-portants paient les soins donnés aux malades, les actifs supportent

d'une manière ou d'une autre les retraites des inactifs ou les allocations de chômage, les célibataires cotisent pour aider les familles, tandis que les

s'accompagne d'une réflexion intellectuelle intense, en France autour du « solidarisme » de Léon Bourgeois et de l'école sociologique, ailleurs autour des théoriciens de l'État providence. Durkheim fait valoir par exemple qu'une « conscience collective » soutient les sociétés et rassemble les individus, et son neveu, Marcel Mauss, que les individus sont liés les uns aux autres par le simple fait de donner, de recevoir et de rendre. Une vision plus optimiste des capacités des sociétés à équilibrer solidarité et liberté se fait ainsi jour.

### TRENTE GLORIEUSES

Cette vision trouve son plein épanouissement pendant les « trente glorieuses » (1945-1973). Pendant cette période, l'augmentation rapide de la productivité et le plein emploi permettent à la fois l'augmentation des consommations individuelles et la montée en puissance de l'État providence. Le droit aux soins de santé devient effectif, les retraites se généralisent et augmentent, aussi bien en revenu qu'en temps de vie, les allocations familiales soutiennent le *baby-boom*, tandis que l'augmentation régulière des prélèvements obligatoires qui permet de financer cette intensification des solidarités est facilement supportée en raison de la croissance rapide du PIB. Parallèlement, la société devient plus permissive et le lien familial moins contraignant et plus égalitaire. On peut parler d'un changement de civilisation : la vie humaine s'allonge et paraît à la fois mieux protégée et plus libre. Alors que ce mécanisme de progrès linéaire semblait durablement installé, au moins dans l'hémisphère Nord, en attente d'un rattrapage par le Sud, une rupture s'est produite en 1973, trois phénomènes étant intervenus et ayant remis



© GETTYIMAGES

Dans les sociétés primitives règne une solidarité mécanique entre des individus relativement interchangeables.

en cause les mécanismes de solidarité efficaces qui avaient été progressivement mis au point.

### LA FIN DE L'ÉTAT PROVIDENCE

La première crise pétrolière de 1973, marquant véritablement l'irruption de la mondialisation dans la vie quotidienne des pays du Nord, a tout d'abord entraîné une hausse générale du chômage qui s'est installé dans leurs sociétés qui espéraient s'en être débarrassé grâce aux recettes keynésiennes. La libération des échanges et des mouvements de capitaux a créé une solidarité économique de fait entre des pays ayant des niveaux de développement très disparates, créant une concurrence par les coûts qui a pénalisé les pays qui n'ont pas pu ou pas su positionner leur appareil de production dans le haut de gamme de la division internationale du travail ou qui ne bénéficient pas d'institutions régulatrices de redistribution comme les

fonds structurels de l'Union européenne. Cela explique que le chômage n'ait été résorbé que lentement, inégalement selon les pays, et souvent temporairement. Or, face au chômage, les mécanismes classiques de solidarité ne fonctionnent pas bien, l'assurance chômage ne réglant que les conséquences financières du chômage, non ses aspects psychologiques, tels que

### HÉMISPHERE NORD ET HÉMISPHERE SUD

Dans les pays en développement, les institutions de sécurité sociale n'existent pratiquement pas et les solidarités traditionnelles sont peu à peu érodées par l'urbanisation et l'irruption progressive de la modernité. De ce fait, l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud se distinguent aussi par des niveaux et des formes de solidarité différents, pour ne pas dire divergents.

la perte de sens, le déficit d'estime de soi, l'incertitude face à l'avenir, le repli sur soi, et le découragement.

### EXCLUSION

Non seulement le chômage n'engendre pas la solidarité, mais, bien au contraire, il pousse au chacun pour soi et à la dilution du lien social. Le concept d'exclusion est ainsi apparu, dont le chômage n'est pas la seule forme, mais en est le multiplicateur le plus évident : qui perd son travail dans une société marquée par le travail perd bien plus que son travail. Il perd sens et lien social. Face à cette rupture de solidarité de fait, les forces sociales ne savent pas trop comment s'organiser pour y remédier, les chômeurs étant d'ailleurs eux-mêmes inorganisés, ce qui fait que, dans le débat social, les *insiders* pèsent beaucoup plus lourd que les *outsiders*. Confrontés à cette situation, les États ont adopté des politiques divergentes : ceux qui béné-



faciaient d'un bon dialogue social et de partenaires sociaux solides et responsables ont dans l'ensemble pu faire face collectivement au risque du chômage et rétablir l'emploi ; d'autres, dans l'optique libérale, ont mis l'accent sur la responsabilité individuelle et l'initiative, en déréglementant le marché du travail, avec le risque d'accroître les inégalités ; les pays qui n'ont emprunté aucune de ces deux voies se trouvent en difficulté. Mais dans tous les cas, le chômage a sapé les bases de l'État providence (moins de cotisations, plus de prestations).

Dans le même temps, le passage d'une économie dominée par l'agriculture puis par l'industrie et bénéficiant de forts gains de productivité, à une économie de services où la productivité augmente moins vite a entraîné une diminution des surplus à distribuer chaque année, suscitant une tension entre les besoins de consommations individuelles et les besoins de consommation collective de solidarité ; l'appétit pour des rendements financiers élevés, des rapports de force plus favorables aux actionnaires et aux consommateurs qu'aux salariés et aux managers ont accru la pression sur la masse salariale sur laquelle l'État providence se finance largement, ce qui a augmenté le phénomène.

*« Face au chômage, les mécanismes classiques de solidarité ne fonctionnent pas bien »*

### UN LIEN SOCIAL PLUS FRAGILE

Enfin, la montée de l'individualisme, la diversification des parcours de vie ont rendu le lien social plus fragile, et donc moins assuré, entraînant des situations de solitude chez les personnes âgées ou de pauvreté dans les familles monoparentales. De ce fait, l'État providence s'est trouvé

confronté à de nouveaux besoins, à de nouvelles demandes, à de nouvelles possibilités dues au progrès technique médical, au moment même où ses bases financières se fragilisaient et où les effets de la fin du *baby-boom* de l'après-guerre et de l'augmentation de l'espérance de vie se conjugaient.

La société civile a, d'une certaine manière, relevé ce défi, en multipliant les réponses et les innovations associatives destinées à prendre en charge les problèmes que la puissance publique ne pouvait prendre en charge. Une solidarité citoyenne est en quelque sorte venue jouer un rôle à la fois palliatif et d'éclaireur, tantôt pour des sujets généraux (emploi<sup>2</sup>, logement<sup>3</sup>, santé), tantôt pour des sujets soit nouveaux (sida), soit plus limités en nombre, mais non moins importants en eux-mêmes en termes de développement humain (maladies orphelines notamment). Les mécanismes de la solidarité se sont ainsi approfondis et diversifiés.

Peut-on pour autant parler de réussite en termes de

### LA CRISE DE L'ÉTAT PROVIDENCE

Dès 1981, Pierre Rosanvallon parle de « La crise de l'État-providence » et appelle à « ré-encadrer la solidarité dans la société civile », la division du travail entre l'individu, doté de la liberté, et l'État, chargé de la solidarité, ayant été poussée trop loin et l'équilibre de réciprocité entre les droits et les devoirs risquant d'être rompu.

cohésion sociale ? Malgré son ampleur qui est réelle, ce mouvement n'a pu empêcher la montée des exclusions et des inégalités. Les initiatives sont nombreuses, mais peu visibles souvent, dispersées, parfois même concurrentes, sauf exception mal reliées aux politiques publiques toujours construites de haut en bas.

*« Une solidarité citoyenne est venue jouer un rôle à la fois palliatif et d'éclaireur »*

La crise financière de 2008, en aggravant le chômage, a stoppé, temporairement ou non, le mouvement en cours de recomposition de la solidarité. Résorber simultanément la dette financière, la dette sociale (celle du chômage et des déficits sociaux), et la dette écologique qui pèse sur les générations futures, semble problématique dans une société individualiste où les désirs exprimés et ressentis comme légitimes dépassent les moyens disponibles pour les satisfaire<sup>4</sup>. Une nouvelle recherche va s'imposer. La solidarité va passer par la sobriété, une sobriété qui devra être créative, juste, et fraternelle. Une sorte de révolution. ■

1. Voir à cet égard les propositions du Pacte civique ([www.pacte-civique.org](http://www.pacte-civique.org)).

2. Voir par exemple l'expérience de Solidarités nouvelles face au chômage ([www.snc.asso.fr](http://www.snc.asso.fr)).

3. Voir l'expérience de Solidarités nouvelles pour le logement ([www.snl-union.org](http://www.snl-union.org)).

4. Voir Jean-Baptiste de Foucauld, *L'Abondance frugale, pour une nouvelle solidarité*, Odile Jacob, 2010.



© ISTOCK

Pendant les « trente glorieuses », les allocations familiales soutiennent le *baby-boom*.